



**INFORMATIONS PREALABLES
A VOTRE FORMATION
CHEZ VISIATIV**

Agence de Nantes
Pont-Saint-Martin



Visiativ Solutions

SASU au capital de 2.150.000 € | RCS LYON B 532 890 464 | APE : 6202A | N° TVA Intracommunautaire : FR48 532 890 464
Siège social Visiativ Solutions | 26, rue Benoît Bennier, 69260 Charbonnières-les-Bains | T +33 4 78 87 29 29 | F +33 4 78 87 29 00

www.visiativ.com

SOMMAIRE

1	Lieu de votre formation.....	3
1.1	Situation géographique.....	3
1.2	Accès.....	3
1.3	Hébergement.....	4
2	Déroulement de la formation.....	4
2.1	Les horaires et votre arrivée le 1 ^{er} jour.....	4
2.2	Pause déjeuner.....	5
3	Modalités de fin de formation.....	6
4	Stagiaires en situation de handicap.....	6

1 LIEU DE VOTRE FORMATION

1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'agence **Visiativ Pont-Saint-Martin** est située **22 rue de la Roche sur Yon , Viais, 44860 Pont-Saint-Martin.**

Tél. +33(0)2 40 05 20 26



1.2 ACCES

En voiture :

- L'agence de Nantes « Pont Saint Martin » est située au sud de Nantes, à proximité de l'autoroute A83 direction Bordeaux





1.3 HEBERGEMENT

Si nécessaire, Vous trouverez ci-après quelques adresses d'hébergements situées dans un rayon de 10kms maximum.

Hôtels :

Hôtel Akena - Nantes Rezé Aéroport
<https://www.hotels-akena.com/hotel/hotel-akena-nantes-reze-aeroport>

Hôtel Kyriad Nantes Sud - Bouaye Aéroport
<http://www.kyriad.com/fr/hotels/kyriad-nantes-sud-bouaye-aeroport>

Escale Oceania Nantes
<http://www.oceaniahotels.com/h/hotel-escale-oceania-nantes-aeroportHôtelF1>

2 DÉROULEMENT DE LA FORMATION

2.1 LES HORAIRES ET VOTRE ARRIVEE LE 1^{ER} JOUR

Les horaires de formation sont :

- 9H00 - 12H30 (pause de 15mn à 10H30)
- 13H30 - 17H00 (pause de 15mn à 15H30)

Durant votre formation :

Vous aurez un poste de travail à votre disposition avec les logiciels nécessaires pour le bon déroulement de votre formation. Ces postes disposent d'un accès internet. Vous avez également un accès wifi à disposition. Les informations de connexion sont affichées dans toutes les salles de formation.

Nous vous conseillons de vous munir de support papier si vous souhaitez effectuer des prises de notes. Dans la plupart des formations, un memento vous sera fourni regroupant l'essentiel des thèmes abordés durant votre stage.



2.2 PAUSE DEJEUNER

Un restaurant ainsi qu'une sandwicherie sont disponibles à proximité du centre de formation

Rappel : Le repas n'est pas pris en charge par notre société.

3 MODALITES DE FIN DE FORMATION

Lors du dernier jour de votre session de formation, nous vous demanderons de remplir une attestation de présence ainsi qu'une enquête de satisfaction « à chaud ».

Visiativ a dans l'obligation de remettre ce document aux organismes de formation qui financent votre stage.

Cela permet également à **Visiativ** d'être vigilant quant à la qualité des prestations que nous dispensons.

Visiativ vous remercie d'avoir choisi l'un de ses centres de formation pour acquérir ou renforcer vos compétences, et vous souhaite une agréable formation.

4 STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Visiativ a à cœur de développer sa politique Handicap afin de garantir l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap au regard de la loi du 11 Février 2005. En ce sens, nous souhaitons maximiser l'accessibilité à nos formations pour l'ensemble des personnes quel que soient l'origine, la nature de sa pathologie, son âge, ou son mode de vie.

Pour toutes nos formations, nous réalisons, sur demande, des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap énoncée. En fonction des demandes spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Notre équipe est à votre écoute pour répondre à vos questions.

CONTACT HANDICAP :

Référente Handicap : Elodie CHANSON / elodie.chanson@visiativ.com

Tel. Direct : 04 78 87 29 76 ; Mob : 06 43 52 88 97

Sharing is growing*

* Partager c'est progresser